

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 avril 2005  
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth  
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick  
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. MANGON Jacques à M. MERCHEZ Jean jusqu'à 11 H 00  
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle  
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

**EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - BORDEAUX - Aménagement des quais Rive Gauche -  
Fourniture et sciage de matériaux de voirie - Marché 02 230 U - Marché 02 231 U  
- Marché 03 139 U - Marché 03 221 U - Avenants n°1 - Autorisation de signer**

Monsieur BAUDRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'opération d'aménagement des quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux, adoptée par délibération n°2001/0491 du Conseil de Communauté en sa séance du 28 mai 2001, notre établissement public a confié la fourniture et le sciage de matériaux de voirie à :

- **La société COMINEX** représentée par Monsieur GUILLOU Gilbert, agissant au nom et pour le compte de la société ayant le siège social au n° 24 Rue Denis Netgen, L3858 SCHIFFLANGE (Luxembourg), inscrite au registre du commerce du Luxembourg sous le numéro B 53931, **titulaire du marché de Fourniture de matériaux de voirie – 02 230 U Lot 1 : Fourniture de Granit et du marché 02 231 U Lot 2 : Fourniture de Grès**, signés le 22 mai 2002 et notifiés le 28 mai 2002,
- **La Firme EMILE LE BAILLY** représentée par Monsieur VASSEUR Francis, agissant au nom et pour le compte de cette firme ayant le siège social Rue Octave Mahieu, 37 - B7334 HAUTRAGE (Belgique), inscrite au registre du commerce de MONS sous le numéro 95219/95262/134378, **titulaire du marché de fourniture de matériaux de voirie – 03 139 U Lot 3 : Fourniture de pavés céramiques**, signé le 25 mars 2003 et notifié le 10 avril 2003,
- **La société ROCAMAT** représentée par Monsieur TRAIT Bruno, agissant au nom et pour le compte de cette société ayant le siège social au 58 quai de la Marine, 93 450 L'ILE SAINT DENIS, inscrite au registre du commerce de Bobigny sous le numéro SIREN 304 951 965, **titulaire du marché de Préparation, Sciage et Stockage de pavés en pierre naturelle – 03 221 U**, signé le 21 juillet 2003 et notifié le 29 juillet 2003,

La Cahier des Clauses Administratives Particulières des quatre marchés prévoit la révision des prix au moyen de différents indices reflétant les coûts des prestations concernées. Depuis lors, la Direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes (DGCCRF), par souci de simplification, a supprimé le calcul de certains de ces index, qu'elle remplace par d'autres index, désormais calculé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Ainsi l'index PSD D a été supprimé à compter de sa valeur de juillet 2004. Par communiqué conjoint de la DGCCRF et l'INSEE, publié au BOCCRF du 15 juin 2004, un modèle de remplacement de cet index est proposé. Pour faciliter l'utilisation de ce modèle de calcul, le Moniteur des travaux Publics a élaboré un index lui correspondant codifié **FSD 3** : Frais et Services Divers – modèle de référence n°3 – base 10 0 – en juillet 2004.

Cependant, l'index de remplacement FSD 3 n'existant pas pour les mois de référence des prix des marchés, un coefficient de raccordement des séries doit être utilisé pour prolonger les valeurs du coefficient PSDD.

En application des dispositions des articles L.21-21.12 et L.21-21.13 du C.G.T.C, les dossiers relatifs à la passation des avenants sont tenus à la disposition des élus communautaires qui peuvent le consulter au Service des Marchés Publics (13<sup>ème</sup> étage).

Il conviendrait donc de passer un avenant des marchés en cause pour contractualiser les modifications qui influent sur le calcul de révision de prix.

Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir entériner ces avenants et autoriser Monsieur le Président :

- à signer les avenants n°1 des marchés 02 230 U Lot 1 - Fourniture de granit, 02 231 U Lot 2 – Fourniture de grès, 03 139 U Lot 3 – Fourniture de pavés céramiques, 03 221 U – Préparation, sciage et stockage de pavés en pierre naturelle.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
11 MAI 2005

M. SERGE LAMAISON

